Persée

http://www.persee.fr

Bourgeoisie et pouvoir

Pierre Dieterlen

Revue économique, Année 1961, Volume 12, Numéro 2 p. 359 - 365

Voir l'article en ligne

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et-lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir http://www.sup.adc.education.fr/bib/). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

BOURGEOISIE ET POUVOIR

Comme il est malaisé de parler d'un livre auquel on n'a rien à redire et de décerner des éloges à un savant qui ne les a jamais recherchés (1)!

Telle est la double nécessité où je me trouve.

La conception suivant laquelle le sujet est abordé semblerait à première vue faire au critique la partie belle. Ayant emprunté tour à tour le regard de l'économiste, du sociologue, de l'historien, l'auteur se déclare vulnérable à chacun de ces trois titres. Serait-il vrai que, comme il l'affirme, notre époque « n'approuve guère les spécialistes assez audacieux pour franchir les frontières de leur spécialité » (p. VII) ? Si oui, c'est qu'il existe aussi des lecteurs infidèles à leur époque et que cette audace séduit, qu'elle distrait agréablement des « modèles de croissance » qualifiés, à la légère, d' « opérationnels » ou d' « opératoires », et d'autres exercices d'école scientifiquement incontrôlables, qu'elle éclaire mieux sur les racines du présent que tant d'abstractions déracinées.

De ces grands bourgeois du XIXe siècle, des quelques lustres durant lesquels ils régnèrent sans conteste, notre pays porte la trace, non seulement dans les bâtisses de mauvais goût qu'ils firent édifier, dans ces portraits de famille commandés à des membres de l'Institut et dont nul musée n'a voulu, dans les œuvres littéraires auxquelles ils fournirent un modèle ingrat, mais encore dans beaucoup de nos institutions contemporaines où se perpétue, contre vents et marées, leur ordre parfois prévaricateur et toujours

parcimonieux.

En reprenant à son compte un thème rebattu, le péril auquel s'exposait Jean Lhomme n'était point de se tromper sur l'interprétation des événements — leur déroulement et leur signification sont assez clairs, les pièces du procès assez nombreuses et celui-ci n'est plus à instruire. Le danger était de ne pas renouveler un sujet sur lequel il semblait que tout eût été dit. De fait, loin de le bouleverser de fond en comble, cette dernière venue d'une abondante série se contente, conformément à un propos clairement énoncé, d'en préciser certaines limites et d'en accentuer certains traits.

Les limites sont celles de trois phases de l'histoire politique : la Monarchie de Juillet, pendant laquelle la grande bourgeoisie règne au sens plein, à l'exclusion de toute autre classe, le Second Empire et les premières années

^{1.} Jean Lhomme, La grande bourgeoisie au pouvoir, Paris, Presses universitaires de France, in-12, viit-378 p. (Bibliothèque de la Science économique).

de la Troisième République pendant lesquelles elle fait alliance avec d'autres : bourgeoisie moyenne ou aristocratie. A partir de 1880, si elle exerce encore une grande influence, l'essentiel du pouvoir lui échappe :

elle n'agit plus guère que par personnes interposées.

« Ce qui fait, écrit l'auteur (p. 57), le particulier intérêt de la Monarchie de Juillet, c'est que jamais auparavant, jamais depuis, la grande bourgeoisie n'a pu régner avec autant de plénitude, et de façon aussi peu contestable. »

En quoi cette « plénitude » consiste-t-elle ? En ce que l'auteur énonce sous le nom de loi des trois pouvoirs. « Une classe, écrit-il (p. 61), peut songer à faire reposer sa suprématie sur un pouvoir économique, sur un pouvoir politique, sur un pouvoir social. A moins qu'elle ne les réunisse

et les combine, ce qui assurera mieux encore le résultat. »

Mais que faut-il entendre par « grande bourgeoisie » ? Celle-ci « est formée (p. 46) de personnes : 1° qui travaillent; 2° qui sont engagées dans des activités particulièrement rémunératrices; 3° qui disposent de gros revenus. Les deux premiers éléments séparent la grande bourgeoisie de l'ancienne aristocratie foncière; la troisième la sépare des autres bourgeoisies (la petite et la moyenne) ».

La grande bourgeoisie ainsi définie l'est en tant que classe. Sur ce concept de classe, comme sur celui de groupe, l'auteur s'est expliqué avec toute la précision possible dans de précédents travaux, et l'on ne soulèvera

point ici une controverse qui n'est pas près de se clore.

L'idée de pouvoir politique se passe de commentaire. Quant au pouvoir social, « il faut entendre par là : la capacité de former l'opinion et d'agir sur elle, de façon à maintenir la suprématie d'une classe en tant que classe » (p. 81).

Autre précision importante : « Etant riche et s'efforçant de le devenir davantage, elle (la grande bourgeoisie) utilise sa richesse pour parvenir au pouvoir politique comme au pouvoir social, les deux derniers pouvoirs n'ayant en somme qu'à confirmer le premier, le pouvoir économique »

(p. 341).

Tout cela vise et réussit à identifier la grande bourgeoisie avec une époque. Une définition plus extensive conduirait à fixer des limites historiques moins étroites. On sait, par exemple, que Beau de Loménie, dont notre auteur discute les thèses, fait remonter le règne de la bourgeoisie à la Révolution française, laquelle a effectivement tourné, immédiatement et médiatement, à son avantage. Allant plus loin, on pourrait soutenir que la France moderne a toujours été et est encore une nation « bourgeoise » et qu'il faudrait une subversion radicale de sa structure sociale pour lui faire perdre cet attribut. L'éventualité d'une telle subversion s'est immanquablement traduite, chaque fois que la menace s'en est précisée, par une réaction à droite, on pourrait presque dire par un réflexe dont l'étendue dépassait de beaucoup la phalange peu nombreuse des grands bourgeois et des grands propriétaires et rassemblait momentanément la masse des

citoyens, à quelque classe qu'ils appartinssent, auxquels l'existence paraissait et continue de paraître indissolublement liée aux principes du code civil. Les journées de Juin et la Commune de Paris, dont Jean Lhomme éclaire avec perspicacité les prolégomènes, apportent à cet égard une démonstration qui, en dépit de sa banalité, conserve toute sa force. C'est qu'aussi bien le règne de la grande bourgeoisie se relie à des constantes nationales qui font alterner de courtes périodes, où l'esprit frondeur se donne libre cours, avec de longues périodes d'ordre moral.

Faire abstraction de ces constantes eût été amputer et déformer gravement la réalité. Jean Lhomme ne les élude point. Il a soin, toutefois, de nous prévenir : « ... Nouvelle différence avec l'histoire politique : les changements de Constitution, de régime politique ou même parlementaire ne retiendront notre attention que dans la mesure où ils traduiront quelque fait d'histoire sociale, où ils seront l'expression de quelque modification dans les rapports entre classes » (p. 127).

Un marxiste rétorquerait que tout changement politique exprime une modification dans les rapports de classes et non l'inverse. Nous serions enclin à dire — ce qui n'est pas tout à fait la même chose — que la mutation politique consacre cette modification, car il est douteux qu'elle la provoque. Si la classe ouvrière, plus précisément les ouvriers parisiens n'ont bénéficié en rien des « trois glorieuses » après y avoir joué le rôle que l'on sait, s'ils ont été écrasés en juin 1848 et au lendemain de la Commune, c'est bien en vertu d'un certain rapport de classes, et on n'est point marxiste parce qu'on reconnaît cette évidence.

En ce sens, l'histoire politique est histoire sociale. L'accent que met notre auteur sur ce second attribut le conduit à reviser, de façon utile à notre avis, des découpages communément admis. « De notre point de vue, écrit-il (p. 129), la IIº République qui commence en février 1848 s'achève non pas le 2 décembre 1852, mais au plus tard le 2 décembre 1851, lors du coup d'Etat, sinon même plus tôt, dès l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République (10 décembre 1848). »

Une fois amputée d'une partie de son pouvoir, mais en jouant toujours d'un certain rapport de classes, la grande bourgeoisie se raccrochera
avec d'autant plus d'acharnement aux positions qu'elle détient. Déjà sous
la Monarchie de Juillet, il lui faut bien laisser à la discrétion du gouvernement ce qui est de son ressort exclusif. En revanche, l'influence de la
grande bourgeoisie au Parlement est absolue. « ... Formée avant tout de
membres de la grande bourgeoisie, la Chambre reste docile sur les questions de politique générale, dont elle laisse volontiers l'initiative au gouvernement; mais elle se révèle indocile et férocement jalouse de ses prérogatives, dès que les intérêts économiques de ses membres se trouvent en
cause [souligné dans le texte], ce qui est bien le cas en matière de protectionnisme » (p. 94). Napoléon III aura raison de cette résistance. Le
traité de commerce de 1860 avec l'Angleterre atteste que la grande bourgeoisie n'est plus toute puissante. La défaite que lui a infligée un potentat

moins myope qu'elle en matière économique, et qui fut d'ailleurs le meilleur « économiste » de tous nos chefs d'Etat, cette défaite enrichira encore

nos grands bourgeois.

Ce n'est pas tout : dès le Second Empire, davantage encore sous la Troisième République, ils négocieront des alliances opportunes; ils rechercheront et obtiendront presque toujours de fructueuses compensations. C'est ce que, employant la formule, comme il le souligne lui-même, dans un sens différent de celui de Galbraith, notre auteur appelle l'effet compensateur.

Le chapitre IV, tout en nuances, qui lui est consacré, ne se résume pas. Il est à lire tout entier et à méditer attentivement. Bornons-nous, avec regret, aux deux citations suivantes : « Quant à la classe régnante, les avantages résultant, pour le corps social tout entier, de la domination qu'elle exerce sur lui seront tellement évidents que personne ne songera même plus à lui envier les profits qu'elle recueille avant d'autres, plus que d'autres et mieux que d'autres ».

« Caricature? Non certes, et ce sont là des attitudes qui ont longtemps régné dans la grande bourgeoisie. Il n'est pas démontré qu'elles n'y règnent plus, de nos jours. On pourra, si l'on y tient, souligner l'égoïsme ou le cynisme naïf qu'elles traduisent; marquer l'assimilation aussi commode que fallacieuse entre l'intérêt d'une classe et l'intérêt général, sinon entre cette classe elle-même et une élite plus ou moins clairement conçue; noter enfin l'utilisation (consciente ou non) d'une série de sophismes : par exemple, le sophisme selon lequel l'homme qui a bien géré ses affaires privées a une vocation formelle à gérer aussi les affaires publiques. De nos jours, le slogan de la "Maison France", qu'il faudrait administrer comme on administre une usine ou un grand magasin, n'a pas, au fond, d'autre portée; il traduit au minimum la même méconnaissance grossière des réalités sociales, mais plus probablement les mêmes astucieuses assimilations » (p. 222).

Parmi bien d'autres passages de la même veine, voilà qui donne le ton.

En voici un autre qui donne la clé (p. 225) :

« Certains moyens, tout d'abord, ont visé à agir directement sur la cause qui oblige à user de l'effet compensateur. Cette cause, c'est l'infériorité numérique de la grande bourgeoisie; infériorité particulièrement sensible dans les luttes électorales où les voix se comptent et ne se pèsent pas. La loi du nombre jouant contre la minorité, il s'agira d'empêcher son jeu, soit dans le principe, soit dans l'application ».

« D'autres actions revêtiront un aspect différent : la grande bourgeoisie va utiliser, en les adaptant aux circonstances, les moyens dont elle dispose encore. Elle ne vise plus à lutter directement contre le nombre. Elle développe plutôt la qualité de son action, cherche par exemple à sauvegarder son pouvoir économique, son pouvoir social ou bien encore utilise les clientèles, les alliances, dans des conditions qu'il faudra, elles aussi, déterminer. »

Cette dernière partie de l'ouvrage, consacrée à ce qu'il serait peut-être prématuré et en tout cas excessif d'appeler une décadence, est à coup sûr la plus originale. Portant sur une phase de l'histoire plus récente et qui débouche dans l'actualité, une phase moins assidûment exploitée, sinon par la polémique, du moins par la recherche scientifique, elle laisse un champ plus libre à l'interprétation. Suivant l'exemple de notre auteur qui a eu recours aux sources les plus sérieuses parmi ses devanciers, ses émules y trouveront beaucoup à glaner parce que, vraiment, presque tout y est neuf.

S'agissant d'un économiste, sans doute le grand Pareto, s'il vivait de nos jours, eût-il rangé cette œuvre parmi celles qu'il qualifiait, non sans dédain, de « littéraires ». A supposer que Jean Lhomme mérite cette appellation, eh bien! vive la littérature. Celle-ci me paraît aussi éclairante que les formalisations les mieux réussies et moins fallacieuse que trop de démonstrations conduites à partir de prémisses irréelles, quand elles ne sont pas tout simplement absurdes. Pareto était grand parce que le recours aux mathématiques s'associait chez lui à la culture de l'helléniste. Ceci tempérait, corrigeait, à coup sûr, complétait cela.

On se rappellera de même que notre auteur enseigna la philosophie avant l'économie politique, qu'en d'autres termes, il a médité sur la réalité dans son ensemble avant de l'aborder sous l'un de ses aspects. C'est pourquoi celui-ci n'est jamais coupé, chez lui, de l'ensemble dont il n'est qu'une composante. Cela se sent. Les pages que nous commentons baignent dans la réalité la plus large, dans une réalité vécue, mais toujours vivante parce que nous en sommes les héritiers, qu'elle nous concerne directement et que, quelque parti que nous prenions à son endroit, que ce soit pour la vanter ou la décrier, elle nous engage. En choisissant de traiter ce morceau d'histoire sociale en analyste d'une société, en lui apportant sa formation d'économiste, de sociologue, mais aussi d'historien, Jean Lhomme s'est engagé. S'en suit-il que son objectivité doive être suspectée ? Objectif, il l'a été dans toute la mesure où son sujet lui permettait de l'être. Il a pris ses distances, plus précisément celle que la méthode scientifique ménage au chercheur, une distance qui n'est jamais trop grande pour qui prétend mériter ce titre, jamais trop courte pour qui veut rester humain, c'est-à-dire, en l'occurrence, faire œuvre significative. Que des inclinations doctrinales, des sympathies et des antipathies transparaissent de-ci de-là, entre les lignes, cela était inévitable et cela ne nous paraît pas mauvais. Une trop grande impassibilité eût été affectation hypocrite. Les jugements de valeur que l'auteur se permet portent d'autant plus que leur expression est plus discrète.

En lisant et relisant La grande bourgeoisie au pouvoir, je n'ai pu me retenir de penser à un ouvrage parallèle, les Cent ans d'histoire sociale de la Belgique de Serge Chlepner, auquel j'ai consacré un compte rendu dans la présente revue. Il y a chez Jean Lhomme plus d'âpre retenue, chez Chlepner une plus grande sérénité, un détachement où perce l'ironie, ce que le recteur Janne appelle : l'humour chlepnérien.

Chose curieuse, l'histoire sociale de la Belgique ne fait que répéter, avec un décalage de quelques années, celle de la France. L'opposition des bourgeois au suffrage universel, à l'instruction primaire obligatoire, au syndicalisme s'y est poursuivie plus longtemps; la classe ouvrière y a été émancipée et y a conquis plus tard ses lettres de noblesse. D'autre part, le cléricalisme y a mieux défendu ses positions et y reste plus puissant. Le quartier bruxellois des grandes banques, des ministères et du Palais royal matérialise dans la pierre de ses édifices la hiérarchie des pouvoirs. L'ombre de Louis-Philippe, dont la dynastie belge est issue, cette ombre matriarcale est toujours présente dans les parages de la rue de la Loi. Frère Orban était moins rigide que Guizot, et les socialistes belges n'ont jamais attaqué de front le capitalisme. Ils nous ont ainsi précédés dans une seule voie : celle que l'on désigne aujourd'hui en France sous le nom de « mollétisme ».

Grâce à quoi la grande bourgeoisie règne encore chez nos voisins. Règne adultéré, qui compose — il le faut bien — avec les suppôts de Satan, et qui eût fait frémir un Casimir Périer, s'il avait seulement pu l'imaginer, mais règne efficace.

Allant plus loin que Jean Lhomme, je dirai que, chez nous, non seulement la grande bourgeoisie ne règne plus, mais que, au sens où il la définit, elle a cessé d'exister. Parmi ses rares survivants, quelques-uns ont fait alliance matrimoniale avec l'ancienne aristocratie foncière; certains d'entre eux sont entrés au Jockey Club; d'autres, qui font semblant de travailler, gèrent en bons pères de famille des entreprises sur leur déclin. Ceux qui travaillent effectivement le font à un autre titre : comme diplômés d'une « grande école » où ils ont acquis la culture, et après avoir appartenu à un « grand corps » de l'Etat où ils ont acquis les relations.

Ce mandarinat, où ils sont en infime minorité et coudoient des hommes issus d'autres classes, principalement de la bourgeoisie moyenne, ne constitue en rien une classe sociale. Il serait plutôt le contraire, car il les mélange, en proportions, à la vérité, inégales, mais sans interdit préalable et selon ce que laissent filtrer les rapports de classe dont la réalité persiste si fortement qu'un pourcentage minime de fils d'ouvriers ou de paysans accèdent aux postes majeurs. Ce mandarinat ne dédaigne point, en revanche, de s'associer avec des hommes qui se sont faits eux-mêmes, à condition que ces partenaires offrent une surface financière adéquate. En cela, mais en cela seulement, elle se conforme à la tradition des grands bourgeois.

Un jugement osé, que je n'aurais pour ma part garde de formuler, décélerait là un commencement d'américanisation. A tout le moins est-ce un phénomène de « destructuration » sociale. Il conviendrait de s'en réjouir dans la faible mesure où il fait contre-poids à ces « scléroses » récemment tancées dans un rapport officiel.

L'histoire sociale la mieux dessinée comporte ce genre d'ambiguïtés, la démocratie pareillement. Jean Lhomme, qui souligne en passant et non sans raison l'hétérogénéité du monde rural, lequel, à ses yeux, n'est pas

une classe, me concèdera que, par contraste, avec les grands bourgeois d'il y a cent ans, le bourgeois d'aujourd'hui, petit ou grand, de même que l'ouvrier-propriétaire en passe de s'embourgeoiser, sont des êtres ambigus, inaptes à exercer le pouvoir, voire à le contrôler, au plus hostiles à sa subversion, mais platoniquement, et, tout compte fait, dociles à ses aventures auxquelles ils ne manquent point d'applaudir. La grande bourgeoisie se défendait mieux.

PIERRE DIETERLEN